

ETUDE SUR LES TAXES ET REDEVANCES DES AEROPORTS ET DE SERVICES DE LA NAVIGATION DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

PLAN DE LA PRESENTATION

I- RAPPEL

- ✓ Mise en place d'un groupe de travail ;
- ✓ Termes de Référence de l'étude ;
- ✓ Méthodologie adoptée pour l'étude.

II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES ET DE SERVICES DE LA NAVIGATION EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

- ✓ Liste des redevances et taxes ;
- ✓ Redevances et taxes incombant aux compagnies aériennes ;
- ✓ Redevances et taxes supportées par les passagers ;
- ✓ Niveau minimal, maximal et moyen des taux des redevances et taxes dans les États de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



ETUDE SUR LES REDEVANCES EN VIGUEUR DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

I- GENERALITES

I- 1 Mise en place d'un groupe de travail

Conformément aux conclusions du séminaire sur l'économie des aéroports et des services de la navigation aérienne, conjointement organisé du 08 au 10 février 2010 à Dakar par l'OACI et la CAFAC, un groupe de travail de six(06) membres a été mis en place pour conduire l'étude sur la nature et le niveau des redevances et taxes en cours dans les États de l'Afrique occidentale et centrale.

Ce groupe est composé par : le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Sénégal et la Direction Générale de l'ASECNA.

La coordination du groupe a été assurée par la Direction Générale de l'ASECNA en collaboration avec le Bureau Régional de l'OACI à Dakar.



ETUDE SUR LES REDEVANCES EN VIGUEUR DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

I-2 Termes de Référence de l'étude(TDR)

Les TDR de l'étude ont été définis par le Bureau Régional de l'OACI à Dakar et communiqués à tous les États membres. Ils se déclinent comme suit :

- Dresser une liste exhaustive des différentes taxes et redevances imposées par les États de l'Afrique occidentale et centrale dans le domaine du transport aérien ;
- Déterminer l'objet et la base juridique ayant servi à leur institution ;
- Déterminer le domaine et la durée de leur perception ;
- Déterminer le niveau de ces taxes et redevances ainsi que les bénéficiaires de leur perception ;
- Ressortir les similitudes ou disparités observés dans les États, le cas échéant, les difficultés liées à leur recouvrement.



ETUDE SUR LES REDEVANCES EN VIGUEUR DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

I-3 Méthodologie adoptée pour l'étude

- Recueil des données auprès des États (Autorités chargées de l'Aviation Civile)

A cet effet, des lettres ont été envoyées d'une part par le Directeur Régional de l'OACI et le Directeur Général de l'ASECNA.

- En l'absence de réponse officielle d'un État, les éléments d'information ont été puisés dans le Manuel d'Information Aéronautique (MIA) de l'ASECNA
- Compte tenu de la disparités des situations d'un pays à un autre, nous avons choisi une approche globale dans notre présentation, étant entendu que toutes les informations pays par pays sont contenues dans les fichiers spécifiques par type de redevances ou taxes et par pays.



ETUDE SUR LES REDEVANCES EN VIGUEUR DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

- Champs de l'étude

Des correspondances ont été adressées à l'endroit des Autorités de l'Aviation Civile du Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Cote d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et du Togo conformément à un canevas pré établi.

Les pays suivants : Bénin, Burkina, Centrafrique, Mali, Niger ,Sénégal et le Tchad ont entièrement renseigné canevas qui leur a été soumis;

Le Cameroun, Cote d'Ivoire, Mauritanie et Madagascar ont partiellement renseigné le canevas

Par contre aucune réponse officielle n'a été enregistrée auprès des pays suivants:
Comores, Congo, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale et le Togo



ETUDE SUR LES REDEVANCES EN VIGUEUR DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II-1 Nature des redevances et taxes perçues par pays

II-2 Taux des redevances et taxes par pays en FCFA

II-3 Taxes supportées par les compagnies aériennes et par les passagers et les bénéficiaires

II-4 Redevances supportées par les compagnies aériennes et par les passagers et les bénéficiaires

II-5 Niveau minimal, maximal et moyen des taux des redevances et taxes dans les États francophones d'Afrique Occidentale et Centrale.

II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II-1 Tableau récapitulatif des redevances et taxes perçues par les Etats francophones d'Afrique occidentale et centrale. I



II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II-2 Nature des Redevances et Taxes perçues par pays en FCFA



II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II-3 Nature des Taxes supportées par les Compagnies aériennes, par les passagers et les bénéficiaires



II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II-4 Nature des Redevances supportées par les compagnies aériennes et les passagers et les bénéficiaires



II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II-5 Niveau minimal, maximal et moyen des taux des redevances et taxes dans les États francophones d'Afrique Occidentale Centrale.



II- NATURE ET NIVEAU DES TAXES ET REDEVANCES EN COURS DANS LES ETATS FRANCOPHONES D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE

II-6 Base juridique des taux des redevances et taxes dans les États francophones d'Afrique Occidentale et Centrale.

